



MAIRIE D'AUBY

19 DEC. 2024

ARRIVEE

Monsieur Christophe CHARLES

Maire

Mairie d'Auby

25 rue Léon Blum

59950 AUBY

Douai, le 17/12/2024

Réf : LC/MxL/12-2024/n° 198

**Objet : Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU**

Monsieur le Maire, Cher collègue,

Nous accusons réception de votre dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU afin de permettre la délocalisation de la caserne du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Conformément à l'article L 153-24 du code de l'urbanisme, le SCOT Grand Douaisis est consulté pour émettre un avis sur la compatibilité des modifications apportées au PLU avec le SCoT.

Dans le cadre de la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue le 05 décembre dernier, le SCOT GRAND DOUAISIS a eu l'occasion de vous proposer certaines évolutions du PLU afin de s'inscrire pleinement dans les orientations du SCoT. Aussi, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'analyse de compatibilité des modifications apportées à votre PLU avec le SCoT.

L'équipe technique du SCOT GRAND DOUAISIS reste à votre disposition pour échanger sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lionel COURDAVAULT  
SYNDICAT MIXTE  
SCOT  
DU DOUAISIS  
Président